



COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES

Tél 04 72 76 01 17
terrain@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 2 juillet 2018

Président : Henri BOURGOGNON

➡ CLASSEMENTS TERRAINS

Villeurbanne. Terrain SEVERINE-2. NNI 692660602. Classé 6SY.

Vourles. Terrain VITTON-2. NNI 692860102. Classé 5SYE.

Caluire et Cuire. Terrain LIEVRES-2. NNI 690340202. Classé 5sy.

Mions. Terrain TILLEULS-1. NNI 692830101. Classé 4 gazon.

Sainte Foy les Lyon. Terrain Plan du Loup-2. NNI 692020102. Classé 5SYE.

Meyzieu. Terrains Groupama OL Académie. NNI 69282(01 à 06). Validation AOP.

Bron. Terrain DUBOEUF-2. NNI 690290102. Classé 5 gazon.

Oullins. Terrain MERLO-2. NNI 691490102. Classé 5S.

Oullins. Terrain MERLO-3. NNI 691490103. Classé Foot A11S

➡ CLASSEMENTS ECLAIRAGE

Craponne. Terrain TREVOUX. NNI 690690101. Classé E3.

Villefranche sur Saône. Terrain Armand CHOUFFET. NNI 692640101. Classé E3.

Chasse sur Rhône. Terrain MOLEYE-1. NNI 390870102. Classé E4.

Saint Fons. Terrain CARNOT. NNI 691990101. Classé E4.

➡ CLASSEMENT GYMNASSE

Lyon 8. Gymnase Mado BONNET. NNI 693889904. Classé FUTSAL-2.

➡ DEMANDES D'AVIS PREALABLES

Vénissieux. Terrain DELAUNE-3. NNI 692590103. Mise en configuration synthétique.

Saint Genis les Ollières. Terrain Louison BOBET. NNI 692050101. Changement de revêtement synthétique et classement de l'éclairage.

➡ DOSSIERS FAFA

- Dossiers validés par le BELFA :** *Tassin*, dossier transport
Chasselay, dossier transport
Pont de Chéruy, dossier terrain
Lamure sur Azergue, dossier terrain
- Dossiers transmis au BELFA :** *Saint Martin en haut*, dossier terrain
Francheville, dossier terrain
Francheville, dossier club house
- Dossiers instruits district :** *Francheville*, dossier éclairage
Tassin, dossier club house

Dossier en cours d'instruction : *Saint Cyr au Mont d'Or*, dossiers vestiaires et club house

Informations générales sur la gestion des dossiers de subvention. : Que ce soit pour les dossiers équipements 2017/2021 ou pour les dossiers transports 2017/2018, la saison 2017/2018 a été une année de transition. Deux raisons essentielles :

De nouvelles procédures, avec entre-autre les avis préalable favorables terrains et éclairages, instruisant les projets avant le début des travaux et conduisant ainsi à des projets pré-validés.



Le tout informatique, facilitant le home travail, permettant de travailler beaucoup plus vite, dans un contexte « sans papier », facilitant gestion et archivage des dossiers.

Cette année de transition a été bien gérée, grâce à un bon travail d'équipe entre le district, les mairies et les clubs.

Le district LYON et du RHONE a pu ainsi bénéficier d'une enveloppe financière additionnelle pour les projets équipements.

La commission des terrains tient à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à ce bon résultat, les clubs, les mairies, la ligue et la fédération.

Bonnes vacances à toutes et à tous. La commission des terrains reprendra ses activités début septembre 2018. En cas de question urgente, appelez le 06 82 06 94 66.